

SOMMAIRE

Mouvement unapei	1	Bloc notes	1
Établissements et services	1	Annexes :	
Actualité juridique	2	- Programme détaillé et bulletin d'inscription de	
Assurances et Droit Patrimonial	3	la journée du 15 mai ;	
Offres d'emploi	5	- Bulletins-réponse Prévoyance-Patrimoine.	

MOUVEMENT UNAPEI**Journée Nationale du 15 mai 2008 :
Quels enjeux aujourd'hui et demain pour le travail des
personnes handicapées mentales ?**

Les Etablissements et services d'aide par le travail, les Entreprises Adaptées et les services d'insertion doivent répondre à de nouvelles exigences, en particulier économiques, tout en préservant leur mission sociale d'accompagnement des personnes handicapées mentales dans l'emploi. Face à ce constat : Quelles sont les clefs de la pérennisation de leur action ?

Vous trouverez ci-joints le programme détaillé et le bulletin d'inscription.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES**Précision importante : obligation de sécurité en cas de
défaillance des réseaux de distribution d'énergie**

Dans les Messages de l'Union n°1093, nous vous présentions les dispositions du décret du 12 septembre 2007 portant sur les mesures à prendre dans les établissements médico-sociaux en cas de défaillance du réseau d'énergie.

Le texte prévoit que sont tenus de garantir la sécurité de leurs conditions d'exploitation en cas de défaillance des réseaux de distribution d'énergie électrique lorsqu'ils assurent un hébergement collectif à titre permanent et des soins pris en charge en tout ou partie par l'assurance maladie, les établissements médico-sociaux mentionnés aux 2°, 6° et 7° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

La DGAS nous a confirmé qu'il convient d'entendre que seuls les établissements qui proposent à la fois de l'hébergement collectif permanent ET des soins sont soumis à cette obligation ce qui exclut les établissements qui ne proposent que de l'accueil de jour ou encore ceux qui ne sont pas médicalisés.

Décret n°2007-1344 du 12 septembre 2007 pris pour application de l'article 7 de la Loi n°2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile. Journal Officiel n°213 du 14 septembre 2007.

BLOC-NOTES**CCR Urapei Aquitaine**

L'Uraperi Aquitaine organise un Conseil Consultatif Régional le samedi 12 avril 2008 à l'Apei de Périgueux, sur le thème " Lutte contre la maltraitance et promotion de la bienveillance ".

Inscriptions :

Uraperi Aquitaine
4 bis avenue de Chailles
33520 BRUGES
Téléphone : 05.56.75.53.03
Courriel : urapei-aquitaine@wanadoo.fr

BLOC-NOTES**Journées familiales de
l'UNAPEDA 2008**

L'UNAPEDA (Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs) organise ses Journées Familiales les 1, 2 et 3 mai 2008 à Granville en Normandie. Le thème retenu pour ces journées est " Famille et surdité : vivre la surdité en famille - les familles et leur environnement législatif ".

Présentation détaillée de ces journées sur le site de l'UNAPEDA :

www.unapeda.asso.fr

Contact :

UNAPEDA, 5 rue Kerzevenec
29200 BREST
Téléphone : 0820.36.04.02

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Personnes handicapées hébergées en maison de retraite : l'Unapei agit en Justice...

En dépit des demandes réitérées de notre Union, le décret prévu pour la mise en œuvre des dispositions de la réforme de février 2005 visant à supprimer la " barrière d'âge des 60 ans " en matière d'aide sociale à l'hébergement, n'est toujours pas paru...plus de 3 ans après l'entrée en vigueur de la réforme de 2005 !

Par voie de conséquence, cette inertie du gouvernement contraint l'Unapei à entamer une procédure visant à engager la responsabilité de l'État et le faire condamner pour irrespect des dispositions de la loi du 11 février 2005 prévoyant la parution de ses décrets d'application dans un délai de six mois à compter de sa publication.

Pour l'heure, une première étape est franchie : l'Unapei vient d'adresser un recours gracieux au premier Ministre, Monsieur FILLON. À défaut de réponse de celui-ci dans un délai de deux mois, notre Union saisira le Conseil d'État d'un recours pour excès de pouvoir contre le rejet de sa demande.

Pour mémoire, les dispositions de l'article 18 de la loi de 2005 ont pour objet de permettre aux personnes handicapées, bien qu'hébergées dans des établissements pour personnes âgées qui ne leurs sont pas réservés (EHPAD, USLD), de bénéficier, dans certaines conditions, de l'aide sociale à l'hébergement des personnes handicapées (et non âgées).

Les enjeux sont importants car les règles de l'aide sociale à l'hébergement des personnes handicapées sont plus favorables que celles que connaissent les personnes âgées : pour prendre un seul exemple, les sommes minimales laissées à la disposition de ces dernières sont plus de deux fois inférieures à celles garanties aux personnes handicapées (seulement 75 euros contre 188 / mois).

Problème : les dispositions de l'article 18 prévoient deux conditions, non cumulatives, pour bénéficier de l'aide sociale aux personnes handicapées :

- soit avoir été accueilli dans un établissement ou service visé à l'article L.312-1-7 du code de l'action sociale et des familles (exemple : foyer de vie, SAVS...);
- soit avoir un taux d'incapacité au moins égal à un pourcentage fixé par un décret (vraisemblablement 80 %) ... non paru à ce jour.

Par conséquent, faute de parution de ce décret, une partie des personnes concernées par cette réforme ne peut en bénéficier : il s'agit de celles qui n'ont pas été accueillies par l'un des établissements ou services visés à l'article précité, à moins que les services du département ne l'acceptent à titre facultatif...

Nous vous tiendrons bien évidemment informés des suites de cette procédure.

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Imposition sur le revenu du dédommagement des aidants familiaux : l'Unapei saisit le gouvernement

Pour rappel, un rescrit de l'administration fiscale (voir Messages de l'Union n°1105 du 1er février 2008) précise que les sommes perçues à titre de dédommagement par les aidants familiaux dans le cadre de la prestation de compensation, sont imposables en tant que bénéfices non commerciaux !

L'Unapei déplore cette situation qui abaisse le niveau de dédommagement déjà faible de ces derniers. Cette prise de position de l'administration fiscale, méconnue de la plupart

BLOC-NOTES

Manifestation " Le sport, la culture et Puy l'envie "

Le samedi 24 mai 2008 au Stade Massot du Puy en Velay se déroulera la 3e édition de la manifestation " Le Sport, la Culture et Puy l'Envie - Les activités au-delà des différences ".

Cette journée permet la pratique en commun d'activités physiques, artistiques et culturelles, autour d'une thématique : " la mixité ". Une trentaine d'activités sera donc proposée gratuitement et adaptée aux différents publics (et en particulier aux personnes en situation de handicap), afin de pratiquer tous ensemble.

Cet événement est reconduit pour la 3e année. En 2008, le club de Football de l'Entente USF / Taulhac organise son tournoi benjamins / débutants au sein de la manifestation.

La journée débutera par un grand jeu réservé aux enfants venant de différents horizons, puis les activités seront ouvertes à tous de 11 h à 16 h 30 non-stop, pour ensuite évoluer vers une composante culturelle avec des petits spectacles suivis d'un grand concert.

Des stands et des expositions rappelleront l'importance d'une activité physique et d'une nutrition adaptée pour la santé, et une sensibilisation au développement durable sera effectuée.

Cette journée se veut conviviale, dans un esprit de détente et d'amusement afin que chacun puisse passer un bon moment. Cette journée est gratuite et ouverte à tous.

Contact :

UFOLEP

Téléphone : 04.71.020.02.42

Courriel : ufolep.usep43@gmail.com

des personnes concernées, y compris encore, nous semble-t-il, de nombreux personnels des centres des impôts, nous apparaît totalement inacceptable et contraire à l'esprit de la loi du 11 février 2005. Comment peut-on assimiler un dédommagement à des bénéficiaires non commerciaux ?

Aussi, l'Unapei a saisi simultanément Monsieur Eric WOERTH, Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, et Madame Valérie LETARD, Secrétaire d'État auprès du Ministre du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, chargée de la Solidarité de cette problématique.

Notre Union leur a demandé, non seulement, de clarifier cette situation mais surtout de faire en sorte que cette position soit remise en question dans les plus brefs délais. Nous vous tiendrons informés dès que possible des suites de cette intervention.

ASSURANCES ET DROIT PATRIMONIAL

Programme d'assurances des associations

Le monde associatif ne bénéficie plus de la bienveillance attachée à l'action désintéressée et altruiste de ses membres. Aujourd'hui, force est de constater que l'exigence croissante de professionnalisme des diverses autorités de tutelle comme des usagers ainsi que l'environnement légal et réglementaire toujours plus contraignant dans lequel vous évoluez ont mis à jour des besoins nouveaux en matière d'analyse des risques, de couvertures et de gestion des programmes d'assurance notamment en terme de réduction de coût.

En effet, les autorités de tutelle se montrent et vont se montrer de plus en plus exigeantes quant à l'efficacité de l'allocation des fonds publics.

Consciente des enjeux attachés à cette problématique, l'UNAPEI, par le biais de son service Assurances et Droit Patrimonial assisté du courtier AON, notre conseil, a établi une méthodologie de gestion et de financement des risques des associations.

Afin d'apporter son concours dans les meilleures conditions à nos dirigeants sur ce dossier stratégique, nous avons bâti une solution globale comprenant les éléments clés de la gestion des risques.

Dans ce cadre nous avons négocié et labellisé une ligne de 10 contrats auxquels vous pouvez adhérer librement :

- Responsabilité Civile mandataires sociaux
- Responsabilité Civile générale de l'association
- Protection Juridique
- Dommages associations gestionnaires
- Flottes automobiles
- Automobile missions
- Assistance
- Perte d'image
- Individuelle accident
- Multirisques Associations non gestionnaires.

Si vous souhaitez faire un audit de vos risques et de vos contrats d'assurance, nous vous remercions de bien vouloir retourner le document ci-joint à Monsieur A RHLIOUCH Responsable du service Assurances et Droit Patrimonial, nous reprendrons votre contact en vue d'une visite de risques.

BLOC-NOTES

Exposition de Personimages

Du lundi 12 au samedi 17 mai 2008, de 11 heures à 20 heures, l'association Personimages pour l'épanouissement par la création artistique des personnes handicapées exposera les œuvres des participants à ses ateliers d'arts plastiques, à la Mairie du 14^e arrondissement, 2 place Ferdinand Brunot.

Contact :

Personimages
91, rue Vercingétorix
75014 PARIS
Téléphone : 01.45.41.34.44
Télécopie : 01.45.45.40.23
Site : www.personimages.org

BLOC-NOTES

Journée d'étude du CREDAS

Le vendredi 6 juin 2008, le CREDAS (Collectif de Recherches, Études et Développements en Adaptation Scolaire et Sociale) organise à la Haute École Pédagogique de Lausanne une Journée d'étude sur le thème " Pas toujours un simple jeu d'enfants - l'enfant en situation de handicap à la rencontre de ses pairs ".

Cette journée à l'intention des professionnels, des parents et de toutes les personnes concernées par l'accompagnement d'enfants en situation de handicap, sera animée par Madame Christiane Robert-Tissot.

Renseignements et inscriptions :

Danièle WOLF
CREDAS
Chemin de la Pacottaz
1806 ST-LEGIER
Téléphone : 079.258.03.84
Courriel : info@credas.ch
Site : www.credas.ch

ASSURANCES ET DROIT PATRIMONIAL

Contacts rente survie

Les 2 janvier et 6 mars 2007 notre Président et le Directeur Général s'adressaient respectivement aux présidents des associations membres de l'UNAPEI, en vue de les associer au redéploiement de notre réseau de contacts rente survie.

L'idée simple serait que dans chacune de nos associations, un bénévole puisse être à même de renseigner les parents adhérents et les futurs adhérents, sur le contrat rente survie.

Notre réseau compte aujourd'hui 87 contacts rente survie sur l'ensemble du territoire ce qui représente 20 % de nos associations (cf. tableau). En 2007, 13 associations ont désigné en leur sein un contact rente survie, ce dont nous les remercions.

L'objectif poursuivi est que les familles adhérentes et celles qui ne le sont pas encore, souhaitant constituer une ressource répondant aux contraintes spécifiques pesant sur le patrimoine de leur enfant handicapé, trouvent au sein de chaque association un interlocuteur capable de les renseigner sur le contrat rente survie.

Il va sans dire que le contact rente survie bénéficiera du soutien actif des services de l'UNAPEI et notamment du service Assurances et Droit Patrimonial. Dès que les " contact rente survie se seront fait connaître, le Responsable de ce service organisera au niveau régional une session d'information sur la gestion du patrimoine de la personne handicapée afin de mettre en évidence le rôle et la place du contrat de rente survie dans la stratégie patrimoniale mise en œuvre par les parents pour constituer des ressources au profit de leur enfant.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de contacts rente survie par région.

Région	Nb asso	Nb Contacts RS
ALSACE	18	4
AQUITAINE	19	3
AUVERGNE	12	2
BASSE NORMANDIE	15	1
BOURGOGNE	14	4
BRETAGNE	27	3
CENTRE	15	5
CHAMPAGNE-ARDENNE	10	2
CORSE	2	0
FRANCHE COMTÉ	19	4
HAUTE NORMANDIE	16	3
IDF	79	20
LANGUEDOC ROUSSILLON	22	3
LIMOUSIN	5	1
LORRAINE	10	4
MIDI-PYRÉNÉES	11	4
NORD PAS-DE-CALAIS	19	6
PAYS DE LA LOIRE	28	3
PICARDIE	17	1
POITOU-CHARENTES	5	1
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	36	4
RHONE-ALPES	36	9
TOTAL	435	87
Soit		20 %

BLOC-NOTES

Autonomic Paris : le salon pour l'autonomie à tout âge de la vie...

La 10e édition du salon Autonomic Paris se tiendra les 11, 12 et 13 juin 2008 à Paris Expo Porte de Versailles.

Salon professionnel et grand public, Autonomic Paris 2008 a pour vocation de présenter tous les produits et services concourant à améliorer l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes.

Pour cette 10e édition, près de 32 000 visiteurs tant professionnels (fabricants et revendeurs d'aides techniques et de matériels adaptés, établissements sociaux et médico-sociaux, professionnels de la santé et du social...) qu'utilisateurs (personnes handicapées, personnes âgées dépendantes, et leur entourage) et plus de 450 exposants français et étrangers sont attendus, sur 20 000 m² d'exposition. L'entrée est gratuite.

Informations :

Marielle SCHWAN

Chargée de Communication des salons Autonomic / Handica

Ades Organisation
15 rue du Dr Roux

94600 CHOISY LE ROI

Téléphone. : 01.46.81.73.47

Télécopie : 01.46.81.77.00

Courriel :

m.schwan@autonomic-expo.com

Site : www.autonomic-expo.com

PETITES ANNONCES

Recherche éducateur(rice) / thérapeute comportementaliste expérimenté(e) à Tokyo

Famille française expatriée pour raisons professionnelles à TOKYO (Japon) recherche à partir d'août / septembre 2008 pour JONATHAN, 6 ans :

Un(e) éducateur(rice) / thérapeute comportementaliste expérimenté(e).

Poste à plein temps pour accompagner l'enfant TED, sans trouble du comportement, à l'école française et à domicile.

1 an minimum (idéalement 2 ans).

Approche multidisciplinaire (apprentissage, autonomie, motricité), expérience TEACCH, PECS ou ABA souhaitée, tempérament volontaire et capacité d'adaptation.

Rémunération en fonction de l'expérience.

Merci d'envoyer CV, lettre à renaud.gabay@wanadoo.fr

PETITES ANNONCES

Recherche d'hébergement pour un groupe d'enfants handicapés mentaux.

À la recherche d'une structure adaptée de type établissement spécialisé ou centre de vacances qui pouvait être mise à notre disposition pour la période du mois d'août 2009 (séjour de 21 jours), dans une zone géographique d'environ 300 à 400 km autour de Clermont-Ferrand, en gestion libre ou en pension complète, dans le cadre d'un séjour de vacances organisé par nos soins.

Elle permettrait d'accueillir dans des conditions satisfaisantes de confort et de sécurité un groupe de 36 enfants âgés de 6 à 20 ans déficients intellectuels moyens à sévères dont un groupe de 9 enfants polyhandicapés.

L'encadrement serait composé d'une équipe de direction (3) et d'animateurs (25) soit 28 personnes.

Si vous êtes intéressé par ma proposition, merci de contacter Monsieur le Directeur de l'association IRIS 63 au 04 73 92 33 18.

BLOC-NOTES

Troisième Séminaire Inter-universitaire sur la CLinique du HAndicap (SICLHA)

Le troisième Séminaire Inter-universitaire sur la CLinique du HAndicap se déroulera les vendredi 26 et samedi 27 septembre 2008 à l'Université de Rouen, sur le thème "Cliniques et théories du sujet handicapé - handicapés ... : Soi, l'autre, autrui".

Suite aux deux précédents séminaires, les réflexions, en 2008, seront centrées sur le processus de construction identitaire de la personne en situation de handicap qui, de fait, est soumis à des facteurs multiples et complexes. Naître avec un handicap, devenir handicapé a une influence sur la manière dont le sujet est dans le monde, est au monde et la façon dont il est pour le monde. De cette position subjective, le sujet handicapé a quelque chose à dire, aussi la troisième rencontre du SICLHA s'intéressera-t-elle aux processus de subjectivation, à leurs évolutions, à ce qui les entrave et ce qui les favorise.

Contact :

Courriel : scelles@free.fr

OFFRES D'EMPLOI

L'association les Papillons Blancs de Hazebrouck (59) recherche un Directeur de CAMSP.

L'Association des Papillons Blancs de Hazebrouck (Nord) accueille et/ou accompagne des personnes en situation de handicap mental au sein de ses différents établissements et services. Parmi ses établissements et services, son Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (21 salariés, 75 enfants suivis) intervient auprès des enfants de 0 à 6 ans et de leurs familles pour le dépistage précoce et l'accompagnement des déficiences mentales mais aussi motrices, sensorielles ou psychiques.

Afin d'accompagner une démarche de projet et de dynamiser son CAMSP, l'association recrute pour cette structure son :

Directeur (H/F)

Sous la responsabilité du Directeur d'Association

Votre mission :

Cadre de direction associatif, en totale adhésion avec les valeurs défendues par l'association, vous assurez la gestion financière, administrative et humaine de l'établissement et avez en charge l'animation et la coordination d'une équipe pluridisciplinaire (pédopsychiatre, pédiatre, éducateurs spécialisés, kinésithérapeutes, professeurs des écoles, secrétaires...).

Vous êtes responsable de la mise en œuvre des actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques et êtes le garant de la qualité des prestations assurées aux enfants dans le cadre de leur projet individualisé. Vous coordonnez l'ensemble des activités et assurez les relations avec les familles. Vous ferez évoluer votre fonction compte tenu des progressions de notre structure.

Votre profil :

De formation supérieure de niveau I exigé (CAFDES ou équivalent fortement conseillé) vous justifiez d'une expérience de direction d'équipe pluridisciplinaire acquise dans les domaines social ou médico-social et vous disposez de réelles connaissances de toutes formes du handicap et du polyhandicap. Vous êtes reconnu pour vos aptitudes à la communication, aux relations humaines et sociales et également pour votre éthique et votre déontologie professionnelle.

Les Conditions :

Poste à pourvoir dès que possible. CDI temps plein, classement conventionnel selon la CCNT du 15 mars 1966.

Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.

Adressez votre lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle et prétentions sous la référence IS UN 0302 à :

AXAD, Isabel SOUSA, 2, rue de la Carnoy, 59130 LAMBERSART. Courriel : axad@axad.fr

OFFRES D'EMPLOI

L'association des Papillons Blancs de Hénin-Carvin (59) recherche un Directeur d'établissements.

L'association des Papillons Blancs de Hénin-Carvin, affiliée à l'UNAPEI, mouvement parental, accueille et/ou accompagne 500 personnes déficientes intellectuelles (adultes et enfants) et emploie 270 salariés dans ses établissements et services.

L'association recrute, pour ses établissements de travail protégé, son :

DIRECTEUR ESAT (H/F)

Votre mission :

Rattaché à la Direction Générale et membre du Comité de Direction, vous prenez en charge la gestion technique, budgétaire, humaine et commerciale des différentes structures, dans le respect des objectifs et des valeurs de l'association.

Vous animez et dirigez une équipe pluridisciplinaire (personnels du secteur technique, médico-social, administratif et services généraux...).

Vous fédérez chacun autour des valeurs et de la double mission - production et médico-sociale de l'ESAT.

Vous êtes garant de l'image de la structure et faites connaître et respecter ses orientations en interne comme en externe.

Votre profil :

Formation supérieure de niveau I exigé (Ingénieur, Master, CAFDES ou équivalent), vous justifiez d'une expérience solide de Direction et/ou de Management. Bon gestionnaire, déterminé et force de propositions, vous possédez des qualités organisationnelles et relationnelles ainsi que des capacités d'anticipation et d'engagement. Diplômé, vous êtes reconnu pour vos aptitudes à la communication mais également pour votre éthique et votre déontologie professionnelle. Votre attachement à la prise en charge des personnes handicapées mentales est indispensable.

Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.

Adressez votre lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle et prétentions sous la référence IS UN 0304 à :

AXAD, Isabel SOUSA, 2, rue de la Carnoy, 59130 LAMBERSART. Courriel : axad@axad.fr

OFFRES D'EMPLOI

L'APEI Centre Manche (50) recherche un Directeur de Complexe.

En prévision d'un départ à la retraite, l'APEI Centre Manche recrute pour son Complexe Centre d'Habitat (77 pers.), Foyer Occupationnel d'Accueil (19 pers.), SAI (30 pers.), Temps Partagé (12 pers.), à Condé sur Vire (50180) :

un Directeur de complexe (H/F).

A temps plein. Contrat à Durée Indéterminée.

Missions :

Dans le cadre de la politique générale fixée par l'association et d'un fonctionnement en réseau, par délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration et sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur de Complexe (H/F) :

- assure la direction, l'animation, la coordination, le développement et l'évolution des différentes structures et des équipes pluri disciplinaires (fonctionnement avec astreintes) ;
- met en place des actions favorisant l'accès à l'autonomie et à l'implication dans la vie sociale pour prendre en compte les aspirations et l'amélioration des conditions de vie des publics accueillis (compensation du handicap) ;
- garantit la mise en œuvre des projets personnels individualisés des usagers ;
- accompagne l'évolution du secteur (Lois n°2002-2 et n°2005-102) dans une démarche qualité pour diversifier les modes d'accompagnement et soutenir aussi les politiques de maintien à domicile ;
- met en œuvre des actions socio-éducatives, culturelles et occupationnelles ;
- gère le suivi des actions de prévention et de soins dans le cadre des réseaux de santé ;
- assure la gestion administrative, budgétaire, financière et des ressources humaines ;
- participe à la conférence de Direction ;

Profil :

- de formation supérieure, de niveau I.
- CAFDES souhaité, Master Management des Organisations Sociales et Médico-Sociales ou équivalent.
- expérience de direction confirmée, notamment en internat, dans le secteur médico-social.
- connaissance des publics accueillis.
- capacité à s'inscrire dans le cadre des valeurs du Mouvement parental.
- connaissance pratique des outils informatiques.

Rémunération :

45 K€ bruts minimum par an + astreintes, selon niveau et expérience. Base : Cadre de classe 1, niveau I - CCNT 15 mars 1966

Le domicile doit être compatible avec les exigences de la fonction

Poste à pourvoir : à compter du 1er septembre 2008.

Adresser CV détaillé + lettre de motivation manuscrite + photo à :

APEI Centre Manche, Monsieur le Président, 10, rue de la Cavée, 50180 AGNEAUX

OFFRES D'EMPLOI

L'ADAPEI de la Vienne (86) recherche un Directeur de pôle.

Dans le cadre d'une création de poste l'ADAPEI de la Vienne, située à Saint Benoît (Poitiers) - 18 établissements et services médico-sociaux - 250 ETP - 460 personnes accueillies - recrute :

Directeur du Pôle Éducation adaptée (H/F).

Ce pôle accueillera sur plusieurs sites géographiques et dans différentes structures (2 IME, 4 foyers d'internat, 6 SESSAD) 189 enfants, adolescents et jeunes adultes (déficiences légères, moyennes et polyhandicap) et encadrera 77 ETP.

Missions :

Dans le cadre du projet associatif global, il (elle) sera chargé(e), sous l'autorité du futur Directeur Général :

- de la mise en œuvre et du suivi de la politique du pôle en concertation au sein du comité de direction avec les directeurs des pôles hébergement et travail adapté ;
- de la direction et du management des diverses structures et services placés sous son autorité.

Profil :

- diplôme niveau 1 (CAFDES/MASTER 2) ;
- maîtrise des outils informatiques ;

- expérience : 5 ans minimum de Direction dans le secteur médico-social ;
- qualités intellectuelles et humaines pour s'intégrer dans la dynamique collective de l'association et dans une démarche globale de réorganisation, d'innovation, de qualité, de prospective et de partenariat ;
- connaissance souhaitée de la déficience intellectuelle.

Conditions :

CDI - Temps plein - Rémunération selon CCN 1966.

Poste à pourvoir au plus tard le 1er septembre.

Candidature (lettre manuscrite de motivation et CV avec photo) à adresser SVP pour le 5 mai 2008 au plus tard à :

ADAPEI 86, Mme la Présidente, 11 av des grottes de Passe-Lourdain, BP19, 86280 ST BENOIT. Courriel : adapei86@wanadoo.fr

OFFRES D'EMPLOI

L'ADAPEI de la Vienne (86) recherche un Directeur Général

L'ADAPEI de la Vienne, située à Saint Benoît (Poitiers) - 18 établissements et services - 250 ETP - 460 personnes accueillies - en pleine restructuration - recherche dans le cadre d'une création de poste :

un Directeur général (H/F).

Par délégation de la Présidente, vous assurez les fonctions de direction et de coordination du Siège et des trois pôles de gestion (éducation, travail et hébergement adaptés).

Missions et responsabilités :

Sous l'autorité de la Présidente, sont les suivantes :

- la mise en œuvre du projet associatif global et des politiques générales et sectorielles définies par le Conseil d'Administration ;
- l'interface " personnes accueillies - familles ou représentants légaux - professionnels " ;
- les relations et négociations avec les partenaires de l'association.

Profil :

Professionnel confirmé, titulaire d'un diplôme de niveau 1, vous avez acquis une solide expérience de gestion et de recherche de la performance et maîtrisez les différents aspects du management et du développement, du changement organisationnel, de la démarche qualité, des systèmes informatiques et de l'environnement médico-social.

Très motivé par la perspective d'un engagement professionnel au service de personnes en situation de handicap mental, vous avez les qualités intellectuelles et humaines pour vous intégrer et être pleinement efficace au sein d'une équipe de direction dynamique.

Conditions :

CDI - Temps plein - CCN 1966.

Poste à pourvoir dès que possible.

Candidature (lettre manuscrite de motivation et CV avec photo) à adresser SVP pour le 5 mai 2008 au plus tard à :

ADAPEI 86, Mme la Présidente, 11 av des grottes de Passe-Lourdain, BP19, 86280 ST BENOIT. Courriel : adapei86@wanadoo.fr

Messages de l'Union

Responsable de la publication : Dominique Prévot.

Directeur de la publication : Laurent Cocquebert

ISSN : 1154-9459

Imprimé par les soins de l'UNAPEI.

UNAPEI 15, rue Coysevox

75876 Paris Cedex 18

Téléphone : 01 44 85 50 50

Télécopie : 01 44 85 50 60

Courriel : public@unapei.org

Site Internet : <http://www.unapei.org>

www.lecole-ensemble.org

www.cat-unapei.org

www.jevotepourtoi.org

- Comment amorcer de tels changements ?

Eric GALLIBOUR, *Sociologue, Université Bordeaux III*

- Conclusion

Paul GALLARD, *Administrateur de l'Unapei - Animateur du sous-groupe de travail Entreprises Adaptées*

14h45 - Échanges avec la salle

15h15

Les enjeux européens pour le travail des personnes handicapées mentales en France

Experts Européens

16h00 - Echanges avec la salle

16h15

Clôture

Régis DEVOLDÈRE, *Président de l'Unapei*

15 mai 2008

**Maison de la RATP, 54 quai de la Rapée
75012 PARIS - M° Gare de Lyon**

les journées
de l'Unapei

Journée Nationale :

**Quels enjeux
aujourd'hui et demain
pour le travail des personnes
handicapées mentales ?**

*Les Etablissements et services d'aide par le travail, les Entreprises Adaptées et les Services d'insertion doivent répondre à de nouvelles exigences, en particulier économiques, tout en préservant leur mission sociale d'accompagnement des personnes handicapées mentales dans l'emploi.
Face à ce constat : Quelles sont les clefs de la pérennisation de leur action ?*

15 mai 2008

**Maison de la RATP, 54 quai de la Rapée
75012 PARIS - M° Gare de Lyon**

Union nationale des associations de parents, de personnes
handicapées mentales et de leurs amis 15, rue coysevox
75876 Paris Cedex 18 Tél. : 01 44 85 50 50 - fax : 01 44 85 50 60
public@unapei.org - www.unapei.org



9h00 - Accueil des participants

9h30

Ouverture de la Journée

Régis DEVOLDÈRE, *Président de l'Unapei*

9h40

Avant-propos

Gérard GALONNIER, *Président de la Commission " Travail protégé - Emploi Adapté "*

10h00

Trois ans après la loi du 11 février 2005, quels sont les impacts organisationnels, économiques et financiers ?

- Pour les personnes handicapées ;
- Pour les Etablissements et services d'aide par le travail, les Entreprises adaptées et les Services d'insertion

Johan PRIOU, *Directeur de l'URIOPSS Centre*

- Restitution de l'enquête Entreprises Adaptées 2007

Françoise ALLOUCHE, *Unapei*

- Actualité des Etablissements et services d'aide par le travail et des Entreprises Adaptées

Sévérine RAGON, *Unapei*

10h45 - Échanges avec la salle

11h00 - Pause

11h15

Le parcours de la personne handicapée mentale dans l'emploi : la palette des possibles

- Les Etablissements et services d'aide par le travail et des Entreprises Adaptées: lieux de pérennité dans l'emploi

Jean-Marie DUVIVIER, *Chargé de mission " Travail, Insertion, Formation " à l'UDAPEI 59*

- La personne handicapée mentale acteur de son parcours professionnel : mobilité dans l'emploi, validation des acquis de l'expérience, formation professionnelle...

Laurent DURIEZ, *Directeur d'AGAP, UDAPEI 59*

- L'insertion en entreprise ordinaire : oui, mais pas n'importe comment

Laurence BATARD, *Directrice de l'Association An Treiz*

12h00 - Échanges avec la salle

12h15 - 13h45 - Déjeuner libre

13h45

Quels changements s'imposent pour continuer à concilier notre mission sociale avec les enjeux socio-économiques actuels ?

- Pour l'Entreprise Adaptée

Christian HALTER, *Directeur Général de l'AVEPH*

- Pour l'Etablissement et service d'aide par le travail

Un Directeur d'Etablissement et service d'aide par le travail

.../...



Réservé au S.A.M

Réservé au S.C.G

**A retourner à
l'UNAPEI
avant le 5 mai
2008**

**Votre inscription sera prise en compte
dans la limite des places disponibles.**

BULLETIN D'INSCRIPTION

**Journée de la Commission « Travail protégé-
Emploi adapté »**

**« Quels enjeux aujourd'hui et demain pour le
travail des personnes handicapées mentales ? »**

Jeudi 15 mai 2008

Maison de la RATP
Espace du Centenaire
2 entrées possibles :

54, quai de la Râpée
75012 PARIS

189, rue de Bercy
75012 PARIS

Métro : Gare de Lyon

□ **Coordonnées de l'Association / Etablissement / Organisme / Administration :**

Dénomination :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

□ **Personnes à contacter en cas de besoin :**

Nom :

Fonction :

Téléphone :

□ **Adresse d'expédition (si différente de celle ci-dessus) :**

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

- Nombre de fichets SNCF demandés :
- Désirez-vous recevoir une attestation de présence ? oui non
- Désirez-vous recevoir une facture ? oui non

Nom & prénom <small>(préciser si nécessaire vos besoins en matière d'accessibilité)</small>	Fonction	Organisme

Nombre total d'inscriptions :X 70 € (pas de restauration prévue pour les inscrits)

Soit un TOTAL de frais d'inscription de :

Règlement à joindre par chèque à l'ordre de l'UNAPEI

Date et signature :

Aucune inscription annulée moins de 10 jours avant la tenue de la Journée ne donnera lieu à remboursement

Si vous souhaitez un hébergement, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Accueil – Manifestations de l'UNAPEI au 01 44 85 50 50

Merci de retourner votre bulletin d'inscription **avec votre règlement**
avant le 05 mai 2008 à :
UNAPEI – Service Accueil Manifestations
15 rue COYSEVOX – 75876 PARIS CEDEX 18
Dès réception de ce bulletin, accompagné de votre règlement, nous vous adresserons les documents nécessaires à votre participation
Tél. 01 44 85 50 50 – Fax : 01 44 85 50 60



FICHE DE CANDIDATURE CONTACT RENTE SURVIE

<i>COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION</i>	
Raison sociale:	
Adresse :	
CP : Ville :	
Tél. : _ _ _ _ _	Télécopie : _ _ _ _ _
E-mail :	
Coordonnées de son représentant :	
.....	
<i>COORDONNÉES DU « CONTACT RENTE SURVIE »</i>	
Prénom Nom :	
Adresse :	
CP : Ville :	
Tél. : _ _ _ _ _	Télécopie : _ _ _ _ _
E-mail :	

UNAPEI

Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis

SERVICE ASSURANCES ET DROIT PATRIMONIAL

15, RUE COYSEVOX 75876 PARIS CEDEX 18
TÉL. : 01.44.85.50.50 - TÉLÉCOPIE : 01.44.85.50.74
Courriel : c.czernik_martin@unapei.org
Site Internet : <http://www.unapei.org>

GESTION DES RISQUES DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES A L'UNAPEI

Identification de l'association:

Nom de l'association :		
Adresse :		
Téléphone : Fax : mail :		
Date de création : _ _ / _ _ / 19 _ _	Description de l'activité : (joindre définition statutaire de l'objet social)	
Nom et Coordonnées de la personne responsable du dossier Assurances : 		
Nombre d'établissements :	Nombre de places :	Budget global : :.....€ (Association et établissements)

Informations relatives aux biens immobiliers et mobiliers :

Nom et adresse de l'établissement	Nature de l'établissement (Ime, Impro, Foyer, Cat..)	Budget de l'établissement	Nombre de bâtiments	Surface totale développée	Mobilier et bureautique Formule de calcul * 300 € Xm ² =

* Attention pour les CAT : Il conviendra de déclarer la valeur à neuf des matériels.

Informations relatives aux véhicules de l'association et de ses établissements

Nature du véhicule	Nombre	date de 1 ^{ère} mise en circulation
Véhicules légers		
Transport de Personnes		
Véhicules utilitaires		
Tracteurs Agricoles		